

"Passeurs, les nouveaux esclavagistes"

Source [La Croix]

«Allez, c'est parti pour la V.D.» Entendez par là: «vérification de domicile». Le brigadier-chef Stéphane S., accompagné du brigadier Mélanie M., tous deux officiers de police judiciaire (OPJ), se faufile, ce mercredi après-midi, dans le trafic automobile très dense de Paris. Direction: «les beaux quartiers» et, plus précisément, «le triangle d'or» du 8^earrondissement. Ils ont quitté rapidement leur bureau, à Lognes (Seine-et-Marne), au siège de l'Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre (Ocrist).

LA MISSION STRATÉGIQUE DE L'OCRIEST

L'Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre (Ocrist), dirigé par le commissaire général Julien Gentile, est un service de la Direction centrale de la police aux frontières (DCPAF).

Créé en août 1996, l'Ocrist a pour mission la lutte contre les réseaux (ou « filières ») favorisant l'immigration irrégulière, l'emploi d'étrangers dépourvus d'autorisation de travail ou de séjour ainsi que la fraude documentaire qui en découle.

Les missions de l'office sont transversales et stratégiques, car il est chargé d'animer les luttes contre:

- les filières d'immigration irrégulière opérant sur le territoire national;
- les réseaux structurés d'emploi d'étrangers sans autorisation de travail ou de séjour;
- les réseaux de fraude documentaire favorisant l'immigration irrégulière et le travail illégal.

La cible: un Malien, ou un Ivoirien, soupçonné d'être l'organisateur éventuel d'un trafic de faux papiers et de migrants clandestins. Le travail policier se fait, pour l'instant, dans le cadre judiciaire d'une enquête préalable. «De toute façon, nous savons déjà que le personnage est au moins impliqué dans un trafic de grande ampleur.» Est-il «l'organisateur» de passages massifs de migrants africains jusqu'en France, doublé d'un «faussaire» qui fournit des pièces d'identité, ou seulement «le relais» d'un réseau de passeurs, «chargé d'accueillir les clandestins à Paris»? Bientôt, grâce, entre autres, à des vidéos enregistrées dans l'agence d'un transporteur international, l'investigation des policiers permettra de préciser le rôle exact de leur «objectif».

De retour vers Lognes, les fonctionnaires partagent leurs sentiments sur la traque judiciaire des «passeurs». Tous deux constatent que l'activité de ceux-ci est passée de «l'artisanat» à une criminalité «structurée et

internationale». En Seine-Saint-Denis, où elle a travaillé plusieurs années, Mélanie M. a ainsi compris que «le trafic de l'immigration clandestine est géré en bande organisée». «Vivre en situation irrégulière, en France, aujourd'hui, sans passer par une organisation, c'est compliqué...», dit-elle. «Le recours des migrants à des "filiales" est même systématique», selon les deux officiers. Qui ponctuent: «Quelqu'un d'extérieur à la police ne voit pas tout ça!»

«Tout ça...» Stéphane S. et Mélanie M. entendent par là les activités frauduleuses et criminelles connexes à l'organisation de l'immigration clandestine: faux documents, stupéfiants, jeux clandestins, vols et cambriolages... «Au mieux, nous faisons la chasse à des opportunistes cyniques, au pire, à de vrais durs. Tous considèrent les migrants comme de la marchandise et les traitent comme du bétail», témoignent-ils.

Ces paroles font écho à celles de leur «patronne», la commandante Cécile L., rencontrée à Lognes, un peu plus tôt: «Derrière cette criminalité, il y a des gens qui sont des victimes, ces milliers de migrants qui vivent dans des conditions indignes. Ce sont les "passeurs" que nous poursuivons. Malheureusement, nous sommes certains, à l'Ocriest, que le trafic de l'immigration illégale, qui vend le passage et l'installation en France de façon crapuleuse, va beaucoup se développer dans les années qui viennent.»

L'inquiétude de la commandante Cécile L. s'appuie sur le constat qu'elle fait, quotidiennement, de la cruauté et du cynisme des «filiales» de passeurs. Les criminels africains font venir «des filles» d'Afrique subsaharienne pour les prostituer dans des hôtels. Les «financiers» chinois sont des spécialistes de compensation bancaire pour «faire circuler l'argent issu des trafics de drogue et de la prostitution en salons de massage, entre l'Asie et l'Europe, dans un sens et dans l'autre».

Les «passeurs irako-kurdes» travaillent, depuis peu, «avec des camionneurs polonais, pour faire passer des Vietnamiens en Angleterre». Les faussaires font fabriquer et transiter «des quantités impressionnantes de documents d'identité fictive ou d'emprunt» entre la France, la Grèce, la Turquie et l'Italie... Tous sont «de plus en plus mobiles» et savent «ne pas garder sur eux un même téléphone portable ou une carte SIM plus de trois jours».

Plutôt que de «passeurs», terme qui renvoie à une vision presque anecdotique de l'acheminement illégal de dizaines de milliers de migrants, chaque année, à travers les frontières et le territoire de la France(1), les services de police compétents parlent de «filiales criminelles» ayant «recours à des procédés mafieux».

«Le terme "passeur" fait un peu raccourci», commente le commissaire général Julien Gentile, chef de l'Ocriest et de l'Unité de coordination de la lutte contre le trafic et l'exploitation des migrants (Ucoltem) qui rassemblent 700 enquêteurs spécialisés. «Il désigne, en réalité, une multitude complexe d'organisations qui, certes, prennent en charge, de façon crapuleuse, les migrants pour leur faire passer illégalement les frontières, mais qui produisent et fournissent aussi de faux papiers, exploitent le travail des personnes en situation irrégulière...»

DES « PASSEURS » DE TOUTES SORTES

Il y a certes, comme l'analyse le commissaire général Gentile, « autant de types de passeurs que de nationalités de provenance et de pays de destination ». De même, la diversité des cas, réduite sous un même terme, va de « l'oncle français d'origine sénégalaise qui fait venir en France un neveu qui lui ressemble auquel il a prêté son passeport, aux mafieux albanais qui organisent le passage de centaines de Vietnamiens vers l'Angleterre ».

Cependant, pour la plupart des « prises en charge » de migrants, les « passeurs » sont des membres de « filiales criminelles très structurées » qui « se composent traditionnellement d'un chef identifié, seul apte à gérer une filiale dans toutes ses composantes, de lieutenants placés directement sous ses ordres, et de divers intermédiaires: financiers, rabatteurs, passeurs, chauffeurs, logeurs, faussaires, fournisseurs de faux documents, etc. »

Quant aux moyens utilisés par les passeurs, selon les données policières analysées en 2017 et pendant les huit premiers mois de 2018, « la voie terrestre est toujours privilégiée, mais en zone nord comme en zone ouest, des filières proposent également des traversées de la Manche et de la mer du Nord avec usage d'embarcations légères (type Zodiac, voiliers), depuis le Pas-de-Calais, la Normandie, la Bretagne... »

Ainsi, dans la toute récente « affaire Vendredi », réalisée par les policiers des brigades mobiles de recherche de Coquelles (Pas-de-Calais) et de Cherbourg (Manche), des migrants irakiens étaient pris en charge dans le camp de la Linière (Pas-de-Calais) et acheminés « soit par voie maritime à bord d'embarcations de type Zodiac, soit à bord de poids lourds ».

Le policier déploie ainsi l'éventail des types de passeurs: «Cela peut être le chômeur des Alpes-Maritimes, qui vend un passage de la frontière franco-italienne, depuis Vintimille, dans son véhicule personnel, contre 30 à 40€, mais le phénomène peut aussi relever des milices armées libyennes qui affrètent un cargo pour la traversée de la Méditerranée, ou des gangs vietnamiens qui préfèrent les voies aériennes, entre nombreux autres exemples.»

C'est pourquoi les fonctionnaires de l'Ocriest et de la police aux frontières (PAF) préfèrent «raisonner en termes de "filières"», notion qu'une analyse confidentielle de la police nationale, portant sur toute l'année 2017 et les huit premiers mois de 2018(2), définit «empiriquement» comme étant des «groupements structurés, souvent hiérarchisés et cloisonnés, transnationaux, qui aident contre rémunération un ou plusieurs candidats à l'immigration irrégulière à être acheminés d'un pays vers un autre ou à y séjourner irrégulièrement».

Au-delà de cette correction lexicale, les services de police sont aujourd'hui capables de dresser une «cartographie approfondie des faits criminels» perpétrés, en France, par les «filières d'immigration irrégulière». Première grande leçon de cette cartographie, selon le commissaire général Gentile: «Dans leur parcours migratoire non légal, toutes les personnes dont l'objectif est de transiter par la France ou de s'y maintenir sont obligées de faire appel à une filière criminelle.»

Selon lui, il n'y a pratiquement aucune exception à cette règle. Le constat du policier français est donc plus systématique que celui de l'Office européen de police (Europol), lequel estimait tout de même, en juin 2016 ([Rapport Europol sur le trafic de migrants dans l'UE](#)), que «plus de 90% des migrants irréguliers qui ont atteint l'Union européenne en 2015 ont utilisé des services facilitant leur voyage à un moment donné».

Un «facteur majeur» de l'immigration irrégulière

Seconde conclusion des analyses réalisées par les services de police: «Les filières d'acheminement induisent un flux migratoire en transit depuis le Sud vers le Nord.» Plus précisément, les enquêteurs spécialisés sont catégoriques: «Le schéma constaté depuis des années est celui d'un flux migratoire en transit depuis le Sud vers le Nord. Ces mouvements sont guidés par les filières qui constituent elles-mêmes un véritable pull factor (« facteur d'attraction et d'incitation »). Les migrants sont encouragés au départ, car ils sont assurés de trouver, sur leur parcours, des structures qui les aideront à rejoindre la destination souhaitée. »

Le commissaire général insiste sur ce fait ignoré: « Les filières criminelles génèrent une véritable aspiration d'immigration irrégulière. Elles font venir les migrants qui resteraient chez eux s'ils savaient à quelle exploitation ils sont destinés en réalité. Nous, nous faisons de la police judiciaire en nous attaquant aux exploiters, d'autant que ceux-ci font preuve d'un cynisme incroyable en faisant prendre des risques inouïs aux migrants qu'ils entassent dans des véhicules qui roulent à tombeau ouvert. »

Retrouvez l'intégralité du dossier sur :

https://services.la-croix.com/webdocs/pages/longform_passeurs/index.html#